

# L'approvisionnement des magasins spécialisés

Résultats d'enquête auprès des magasins spécialisés du Lot et département limitrophes, 2019

### La consommation bio en France

85% des français s'intéressent aux produits bio et locaux, et 29% ont l'intention d'augmenter leur consommation de produits bio (Agence bio, 2016).

6 français sur 10 préfèrent acheter leur fruits et légumes en circuits court (FranceAgriMer 2016).

40% des achats de F&L ont lieu en Grandes et Moyennes Surface (GMS), 28 % sur les marchés et 12% en magasins bio (Agence bio, 2018).

L'offre diversifiée et centralisée des GMS et magasins attire les 18-35 ans, les actifs, les nouveaux consommateurs et ceux fréquentant rarement les marchés.

Les GMS attirent plutôt les petits budgets et les consommateurs occasionnels. Les consommateurs « convaincus » et plus exigeants s'orientent davantage vers les magasins spécialisés (Agence bio, 2018).

- → Diversifier les débouchés permet de toucher une clientèle aux profils diversifiés
- → 90% des magasins bios recherchent des produits en direct et 95% sont satisfaits de leur qualité!

# 13 magasins bios dans le Lot : 7 indépendants, 6 en réseau

- Commerçants indépendants : le gérant est le seul décisionnaire (Naturellement, Au Quercy bio, etc)
- Commerçants en réseau, en relation avec une marque : un contrat fixe le degré de liberté du gérant (cahier des charges, obligations d'achat...
  - Plusieurs statuts de gérant possibles :
  - **Franchise** = accord commercial et juridique, le franchisé bénéficie de services (produits, publicité, fournisseurs...) contre redevance (ex : La Vie Claire)
  - Sociétaire = participe aux décisions de l'entreprise/coopérative, bénéficie de services contre redevance (ex : Biocoop)

Les approvisionnements sont faits principalement chez des grossistes pour les indépendants et auprès des centrales pour les Biocoops et La Vie Claire.

4 à 150 producteurs par magasin bio

3 à 7 maraichers principaux pour approvisionner un magasin bio dans le Lot

4 à 100 t de légume acheté par magasin soit en moyenne 40t par magasin.

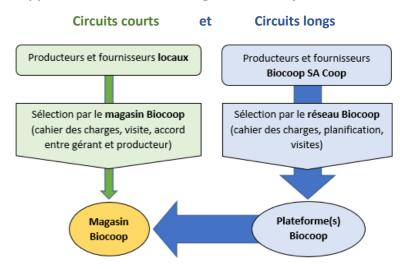
## Fonctionnement des Biocoop

Biocoop est une coopérative (Biocoop SA Coop) : les gérants sont sociétaires, **libres de leurs choix** d'approvisionnement mais doivent **respecter le cahier des charges de la marque**.

## Fonctionnement et services de la Coopérative Biocoop :

- Direction de Biocoop SA Coop : conseil d'administration (magasins, producteurs, salariés, consommateurs)
- Services centraux de Biocoop SA: 7 plateformes (ou centrales) en France (Sud-Ouest: Agen et Damazan)
- Catalogue plateforme Biocoop SA (régional ou national) : 8000 produits sélectionnés selon le cahier des charges Biocoop et achetés par la coopérative

## **Approvisionnement des magasins Biocoop:**



## **Contraintes et engagements**

- Un engagement sur 150 références du catalogue.
- Les achats en direct donnent droit à des réductions tarifaires sur les produits de centrale
- Les produits bio locaux répondent à une charte : producteurs ou groupement de producteurs avec exploitations 100% bio ou en conversion, à moins de 150 km du magasin.
- Visite de la ferme obligatoire pour fournir les magasins.
- Incitation voire obligation de planifier la production avec les maraichers engagés.
- + d'info: www.biocoop.fr

## Fonctionnement des autres magasins

**La Vie Claire**: 1<sup>er</sup> réseau de magasins bio franchisés mais dispose aussi de magasins en propre. Approvisionnement en centrale d'achat et auprès de quelques producteurs locaux.

Magasins indépendants : approvisionnement libre, principalement auprès de grossistes, et quelques producteurs locaux.









## Approvisionner un magasin c'est :

- Se faire connaitre auprès d'une nouvelle clientèle
- Un gain de temps sur la commercialisation
- Une alternative et/ou un complément
   rémunérateur aux marchés de plein vent
- Du volume
- La sécurité d'un débouché par la planification
- Travailler en collectif pour optimiser et sécuriser les approvisionnements
- Des prix encore très attractifs

## Contraintes des magasins spécialisés :

- Manque de temps et de moyens pour contacter de nouveaux producteurs, prendre et réceptionner les commandes, la mise en valeur, l'administratif...;
- Faible capacité de stockage pour les produits frais ;
- Besoin d'un approvisionnement régulier en quantité juste : crainte du rayon vide, demande forte en produits parfois rares localement (F&L à forte valeur ajoutée, en début et fin de saison...);
- Administratif: certification bio et respect du cahier des charges obligatoires (contrôles).

#### Solutions:

## Comprendre les contraintes de chacun

Visite de ferme et de magasins, partage des contraintes et des plannings de productions, ...

## Évaluer les besoins et les capacités de production

Nécessité pour les magasins d'évaluer leur besoin en volume par légume et de les mettre à disposition des producteurs avant les mises en production

Nécessité pour les producteurs d'être force de proposition et de consacrer des surfaces à l'approvisionnement de ce débouché et pas seulement des surplus.

## Organiser au mieux la logistique

Adapter les livraisons aux contraintes du magasin et du producteur, mutualiser si possible la logistique entre les différents producteurs, livrer une quantité conséquente (volume, diversité) pour rentabiliser le trajet

## Fixer oralement ou par écrit les engagements des 2 parties

Fixer les volumes, les fréquences et modes de livraison, les moyens de communication...

### Comment bien vendre aux magasins bios ?

- Connaitre la demande : positionnez-vous sur les légumes et/ou les périodes de production peu pourvus
- Bien se connaître et connaître sa ferme : préparez un argumentaire mettant en avant votre ferme et vos pratiques.

  Définissez vos atouts et limites.
- **Se faire connaitre :** proposez votre gamme et votre calendrier de production
- Planifier et se coordonner avec le magasin : Définissez : jours de livraison, conditionnements, volumes, calibrage, ...
- Travailler en collectif pour optimiser la logistique et sécuriser les approvisionnements
- Proposer un juste prix rémunérateur : connaissez vos coûts de production, sachez les expliquer et adapter vos marges.
- Bien gérer la facturation, fixer un cadre mutuel (contrat moral ou écrit) avec le gérant et faire le point régulièrement.







